



CONSIGNES DE SECURITE SPECIFIQUES

Pistolet Airmix®

DOCUMENT ORIGINAL

IMPORTANT : Lire attentivement tous les documents avant le stockage, l'installation ou la mise en service du matériel concerné (à usage strictement professionnel).

PHOTOS ET ILLUSTRATIONS NON CONTRACTUELLES. MATERIELS SUJETS A MODIFICATION(S) SANS PREAVIS.

KREMLIN - REXSON

150, avenue de Stalingrad

93 245 - STAINS CEDEX – France

☎ : 33 (0)1 49 40 25 25 *Fax* : 33 (0)1 48 26 07 16

www.kremlin-rexson.com

■ CONSIGNES DE SECURITE SPECIFIQUES



Equiper le pistolet Airmix® d'un tuyau d'air conducteur ou d'un tuyau produit conducteur pour relier le pistolet à la terre.



Ne jamais dépasser les pressions maxi de travail des composants de l'équipement.



Toute intervention sur le pistolet sera effectuée une fois le produit décomprimé.



Ne jamais essayer l'extrémité de la buse avec les doigts.

Ne pas diriger l'appareil de pulvérisation vers des personnes ou des animaux.

Toujours bloquer la gâchette avec le système de sécurité lorsque le pistolet n'est pas en service.



Les pistolets sont à utiliser uniquement dans une zone bien ventilée pour protéger la santé, prévenir les risques de feux et d'explosion.



L'opérateur doit disposer de protections individuelles telles que : gants, masque, lunettes, vêtements...

■ CONSIGNES DE SECURITE GENERALES



ATTENTION : Cet équipement peut être dangereux s'il n'est pas utilisé conformément aux règles précisées dans ce manuel. Lire attentivement toutes les préconisations qui suivent, avant la mise en service de votre matériel.

Le personnel utilisant cet équipement doit avoir été formé à l'utilisation de ce matériel. (Pour acquérir une formation indispensable, consulter le centre de formation agréé "KREMLIN REXSON UNIVERSITY" à Stains).

Le responsable d'atelier doit s'assurer que les opérateurs ont parfaitement assimilé toutes les instructions et toutes les règles de sécurité de cet équipement et des autres éléments et accessoires de l'installation.

Lire attentivement toutes les notices d'utilisation, les étiquettes des appareils avant de mettre l'équipement en service.

Toujours respecter les législations en vigueur en matière de sécurité, d'incendie, d'électricité du pays de destination du matériel.



**Se reporter au document
"consignes de sécurité et d'installation "**